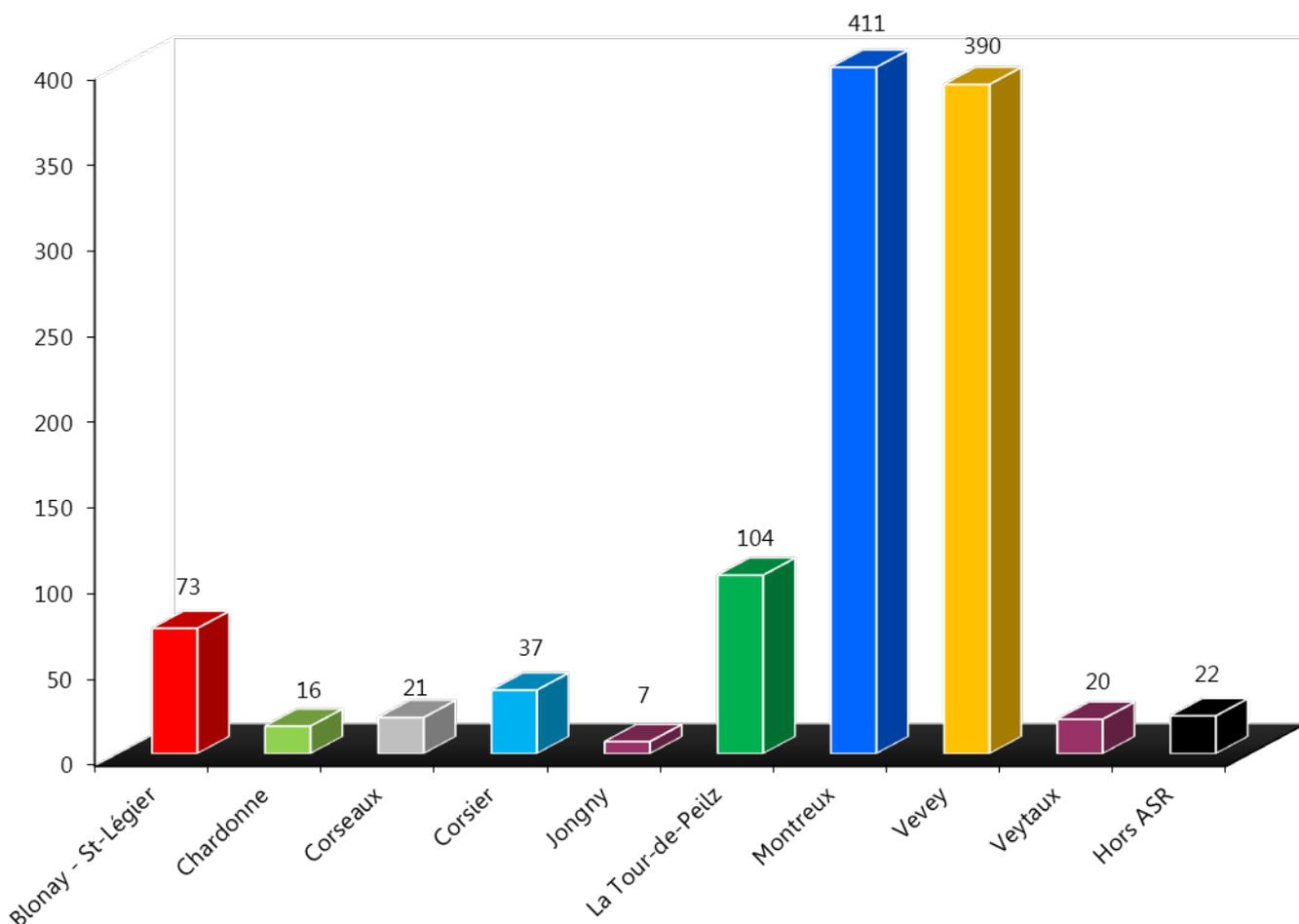
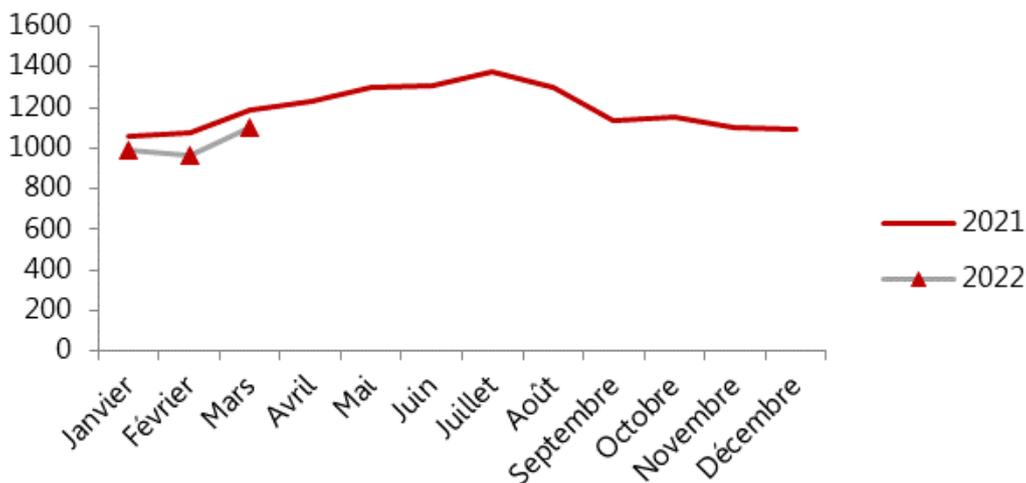


Bulletin d'information

Mars 2022



Total des interventions 1'101

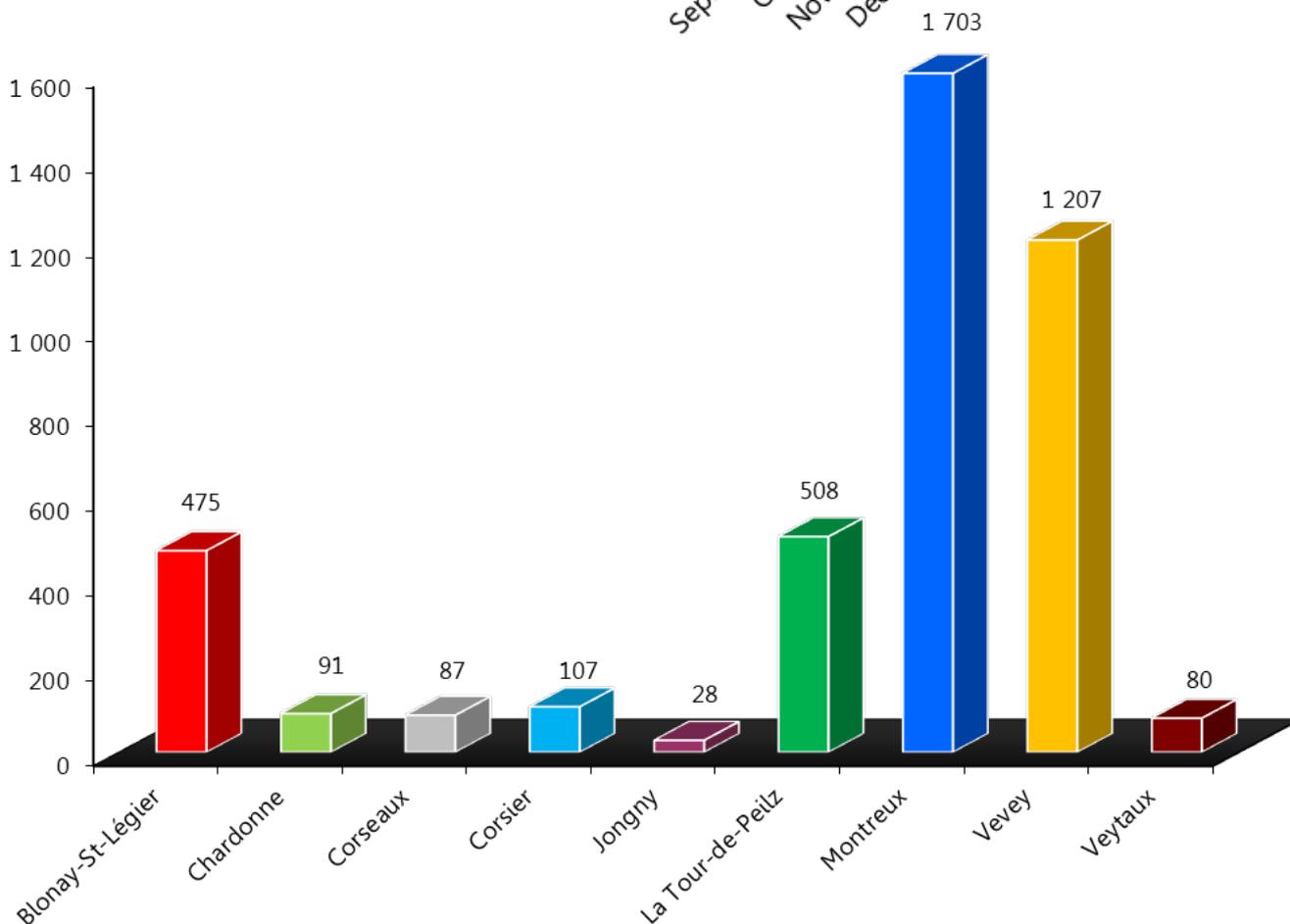
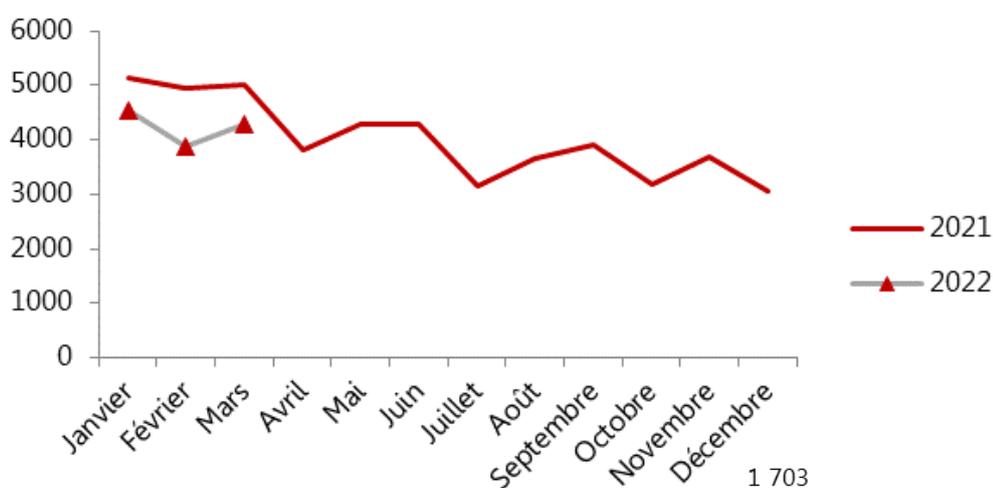


Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Pour rappel : la diminution du nombre d'actions depuis avril 2021 est principalement due à de nombreuses missions ciblées, dont la durée en nombre d'heures est plus longue, ceci dans le domaine du trafic et de la consommation de produits stupéfiants ainsi que celui des nuisances sonores. S'agissant du mois d'octobre 2021, un certain nombre d'actions n'ont pas pu être enregistrées en raison de la cyberattaque dont la Commune de Montreux et ses partenaires ont été victimes.

Total 4'286 actions



Prévention

Le premier Café-Police du canton

Un policier de notre entité, ainsi qu'un gendarme et un représentant de la Sûreté ont rencontré près de 80 aîné-e-s lors d'un « Café-Police » à « L'Escale », centre de loisirs pour seniors à La Tour-de-Peilz.

Ce fut l'occasion d'échanger avec ce public, mais aussi de transmettre de nombreux conseils pour se prémunir de délits, tels que les vols ou les cambriolages.

[Article du journal le 24 Heures](#)

[Reportage de La Télé](#)

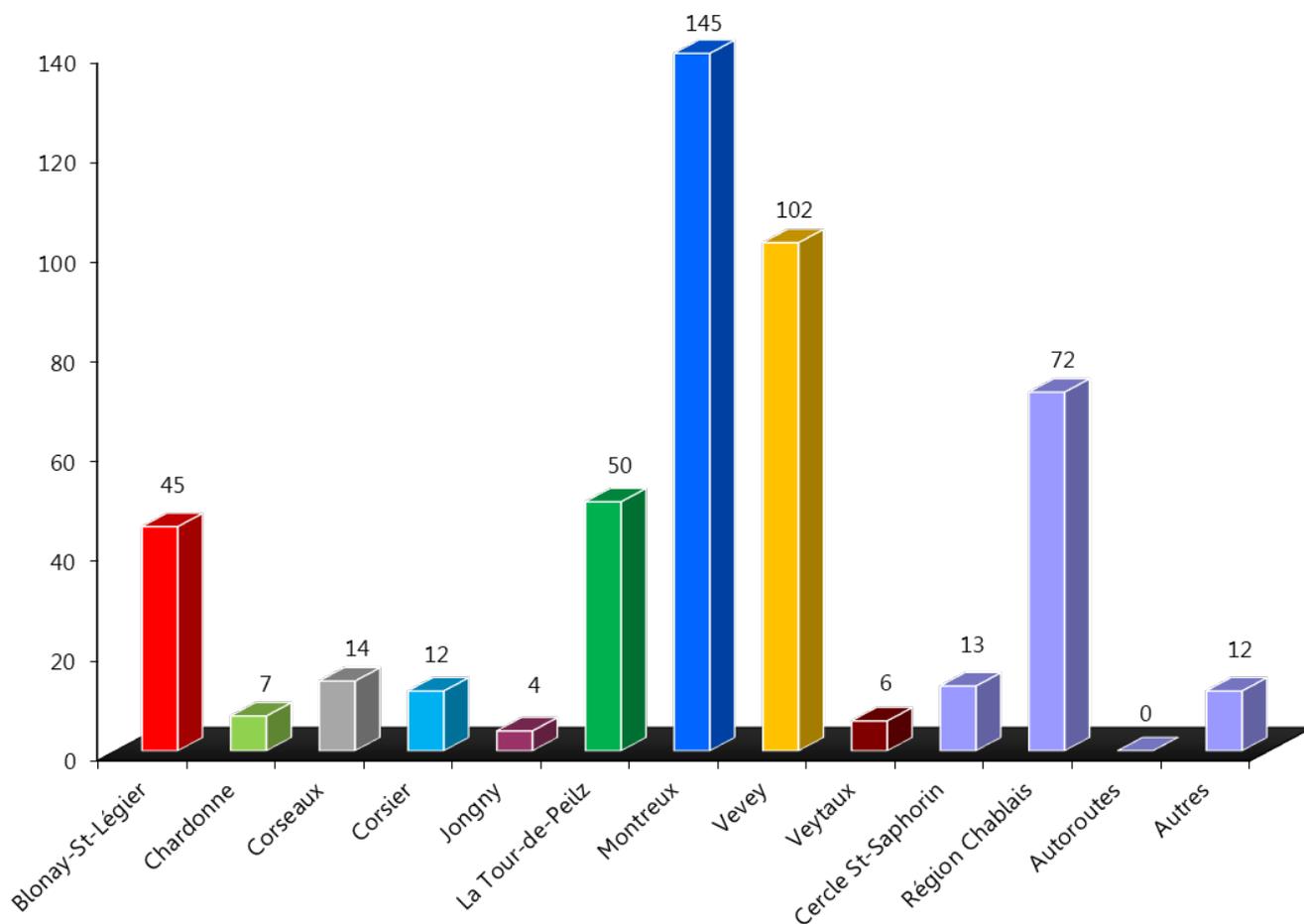
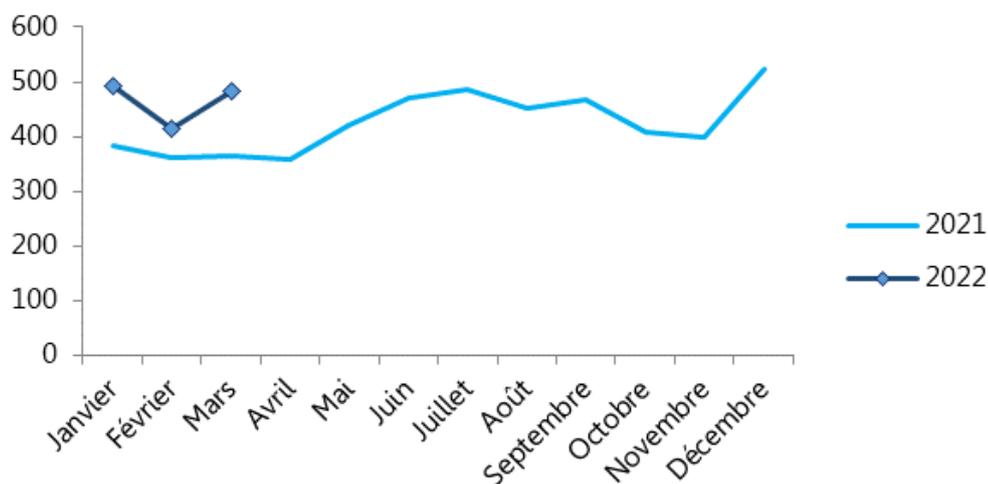
[Site internet de l'Escale – Centre de loisirs pour seniors](#)



Vous vous posez des questions sur la vie en Suisse ?

Des réponses simples se trouvent sur www.ch.ch s'agissant par exemple des thèmes suivants : douane, documents et extraits de registre, famille et partenariat, les étrangers en Suisse, santé, logement, assurance, système politique, retraite, sécurité et justice, école et éducation, impôts et finances, voyager et émigrer, véhicules et circulation, votes et élections, travail.

Total des interventions 482



Baisse de l'état général	26
Brûlures	1
Cas psychiatriques	26
Douleurs abdominales / lombaires	40
Grossesses	2
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	18
Problèmes cardiaques	55
Problèmes respiratoires	49
Traumatismes divers	85
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	64
Autres	116



12 jours de service et 50 jours de formation ont été effectués par 10 miliciens et professionnels au mois de février 2022.

DON DU SANG

En collaboration avec la section des samaritains de Vevey, les astreints ont apporté un soutien administratif et logistique lors de la collecte de sang qui a eu lieu au Centre paroissial de Sainte-Claire à Vevey, les 2 et 3 mars 2022.

FORMATION ET INSTRUCTION

Durant ce mois, neuf astreints et une professionnelle ont effectué des formations et des paiements de galons pour un total de 50 jours de service. L'Organisation Régionale de Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (ORPC RPE) compte ainsi un nouvel officier de piquet, deux nouveaux remplaçants de commandant de compagnie (premier-lieutenant), deux nouveaux chefs section (lieutenant) Aide à la conduite (AIC) et Assistance, deux remplaçants du chef section (sergent) AIC et Logistique, un nouveau chef de groupe (caporal) Appui, un nouveau préposé matériel et une nouvelle préposée à l'AIC.

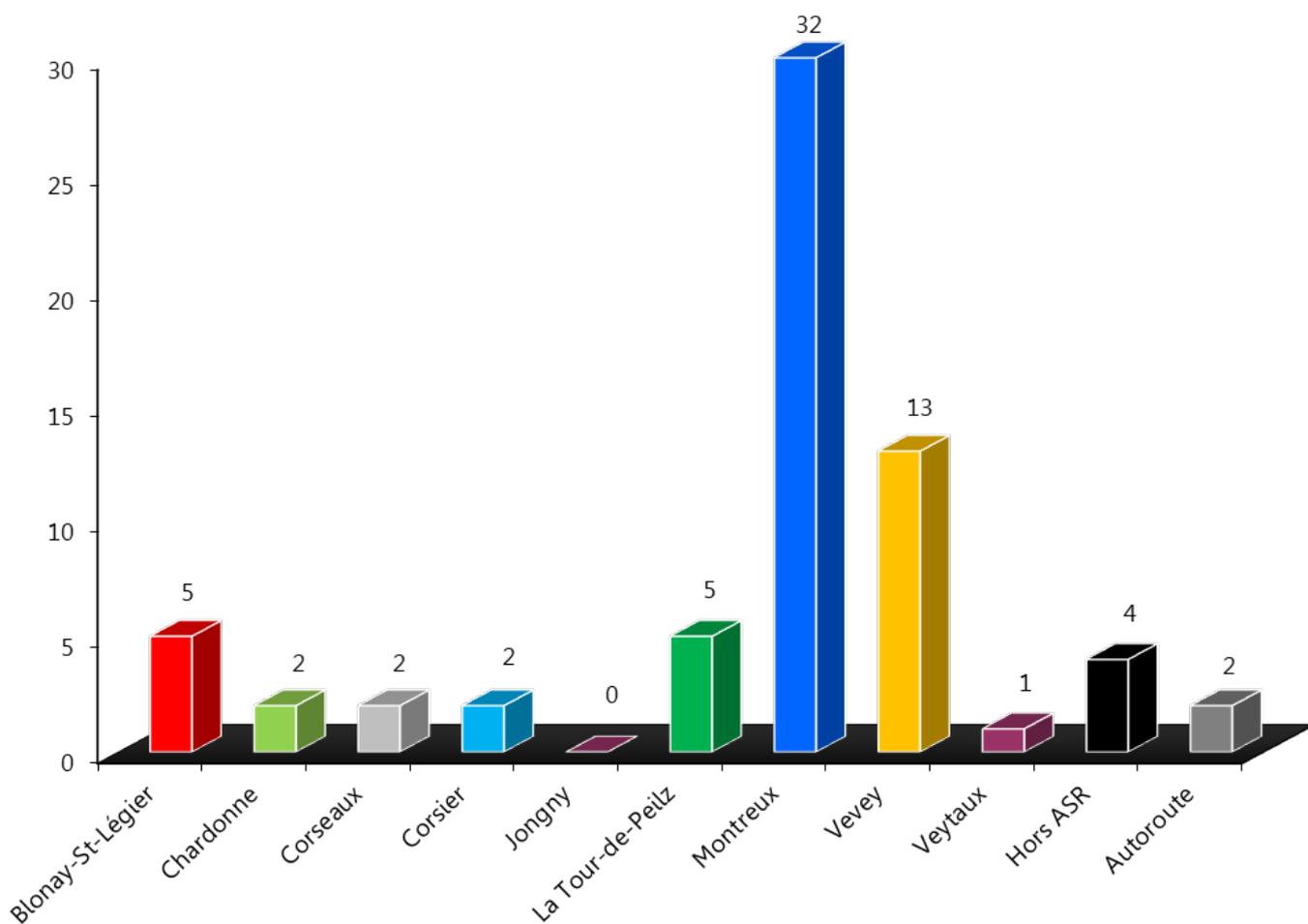
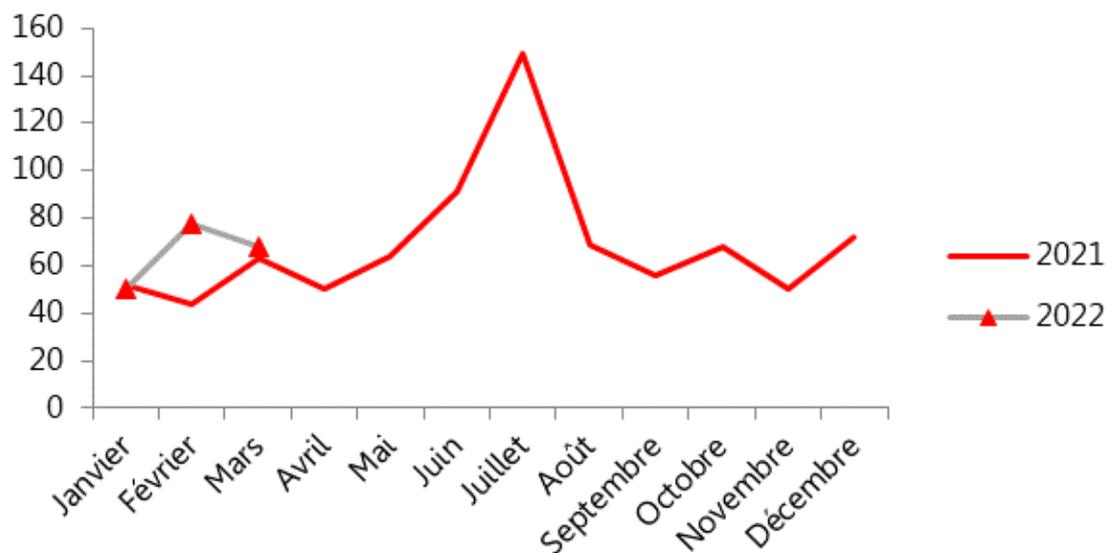
ACTIVITES PERMANENTES ET CONDUITE

Les activités permanentes de l'ORPC RPE ont repris et les opérations sont conduites depuis l'Office régional de Protection civile, à Montreux.



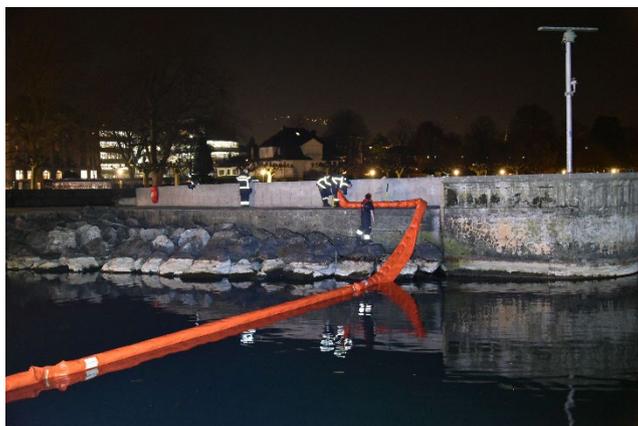
Total des interventions 68

2021-Pour rappel : l'augmentation significative du nombre d'interventions au mois de juillet 2021 est non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.



Vevey : deux jours de mobilisation pour une importante pollution dans le port

Une importante pollution de mazout, provenant d'un bateau, est constatée le jeudi 3 mars vers 18h20, dans la moitié du port de Vevey. Elle nécessite la mise sur pied d'un important dispositif de secours, impliquant une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, la brigade du lac de la Gendarmerie et des représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE). Un barrage est mis en place autour du bateau incriminé et à la sortie du port, pour éviter toute propagation de la pollution. Il est utilisé un produit miscible à l'eau pour l'éliminer. Les pompiers se sont rendus sur place avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH), un bateau, un barrage flottant et plusieurs camions. Les opérations ont duré jusqu'au 5 mars en fin d'après-midi.



Montreux : incendie dans un chalet



Le samedi 12 mars vers 21h, le Centre de Traitement des Alarmes (CTA) est avisé qu'un incendie s'est déclaré dans un chalet à Glion, au lieu-dit « Le Tremblax ». Se rendent alors sur place plusieurs équipes du SDIS Riviera, un inspecteur de l'ECA, la brigade scientifique de la Police cantonale, du personnel du MOB, trois patrouilles de Police Riviera, autant de la Gendarmerie et une patrouille mixte (Gendarmerie/EPOC).

A l'arrivée des patrouilles, le chalet est totalement la proie des flammes et s'est effondré. Les pompiers, n'ayant aucun moyen d'extinction sur le site, doivent faire acheminer une citerne d'eau par un train du MOB. Aucun blessé n'est à déplorer.

Accident et pollution à Corseaux

Alors qu'elle quitte une station-service et s'engage sur la route de Lavaux, une automobiliste entre en collision avec le véhicule d'une autre conductrice le jeudi 24 mars vers 12h. Toutes deux sont légèrement blessées et auscultées par un équipage d'ambulanciers. Leur état ne nécessite pas d'hospitalisation. Les pompiers sont requis pour résorber la fuite d'hydrocarbures qui se répand sur la chaussée.





ASSOCIATION SÉCURITÉ RIVIERA

Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

03.03.2022 - 0050 : conduite en état d'ivresse

Lors d'un contrôle de circulation sur la route de Châtel-Saint-Denis, les policiers interpellent une automobiliste qui se trouve sous l'influence de l'alcool. Son permis de conduire est saisi. Elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée à l'autorité compétente.

05.03.2022 - 1800 : feu d'un cabanon attenant à une villa

Un incendie se déclare dans le jardin d'une villa sise à la route des Monts. Il est provoqué par des cendres, vraisemblablement encore chaudes, laissées sans surveillance sur un tas de feuilles mortes. Le propriétaire des lieux et deux voisins tentent de maîtriser le feu à l'aide d'extincteurs et d'un tuyau d'arrosage, mais les flammes s'en prennent au cabanon de jardin attenant. Intervention des pompiers qui circonscrivent l'incendie ainsi que de trois patrouilles de Police Riviera et une mixte (Police cantonale / Police communale EPOC). Aucun blessé n'est à déplorer. La route est momentanément fermée pour permettre l'intervention des secours. Un rapport est dressé par la patrouille mixte (Police cantonale/EPOC).

06.03.2022 - 0140 : conduite en état d'ivresse

En cours de patrouille motorisée sur le chemin du Pré-au-Blanc, les policiers interpellent un automobiliste qui se trouve en état d'ivresse. Son permis de conduire est saisi. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

17.03.2022 - 1350 : accident de la circulation avec blessés et dégâts matériels

Un conducteur circule sur la bretelle de la sortie autoroutière lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture, laquelle s'appuie contre la glissière de sécurité sur plusieurs dizaines de mètres, traverse les deux voies de circulation avant de terminer sa course en contrebas d'un talus dans un champ. Intervention de trois patrouilles de Police Riviera. Blessés, les deux occupants sont pris en charge par des équipages d'ambulanciers qui les acheminent à l'Hôpital Riviera Chablais. Leur chien, blessé à une patte, est conduit par une patrouille à la SPA de Fenil-sur-Corsier. Un rapport d'accident est dressé.

17.03.2022 - 2305 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur la route de Chambellion. En tentant d'éviter un animal à l'approche de l'intersection avec le chemin de Pangires, il perd la maîtrise de sa voiture, qui heurte un panneau de signalisation et deux bacs à fleurs en pierre, avant de s'immobiliser. Le conducteur n'est pas blessé. Intervention de deux patrouilles de police et des pompiers pour résorber la pollution suite à une fuite d'hydrocarbure. La voiture est prise en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

20.03.2022 - 1105 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste perd la maîtrise de sa voiture, alors qu'elle quitte le parking souterrain de son domicile au chemin de Malavernaz et percute un immeuble sis une vingtaine de mètres plus loin, en contrebas d'un talus. Sa voiture est prise en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

20.03.2022 - 1449 : pollution sonore

Un motocycliste à la conduite bruyante est intercepté alors qu'il vient d'effectuer un « wheeling » sur une quinzaine de mètres à la route du Rio-Gredon. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

20.03.2022 - 1455 : chien errant non inscrit sur la banque de données nationale des chiens AMICUS

Une patrouille est sollicitée pour une personne qui vient de trouver un chien qui se balade seul à la route de Lally. Les policiers relèvent son numéro de puce, qui n'est malheureusement pas inscrit sur la banque nationale des chiens AMICUS. Une heure plus tard, la détentrice du canidé signale sa disparition. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

27.03.2022 - 0135 : conduite en état d'ivresse

En cours de patrouille motorisée à la route des Deux-Villages, les policiers interceptent une automobiliste qui conduit sous l'influence de l'alcool. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

27.03.2022 - 1408 : feu de végétation

Un citoyen habitant dans les hauts de la commune met le feu à un tas de branches et de feuilles. Les flammes se développent au champ l'entourant. Une équipe du SDIS Riviera est mobilisée avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres et parvient à circonscrire le sinistre. Une patrouille de la Police cantonale est également sur place. Aucun dommage n'est constaté, mis à part de l'herbe brûlée.

Chardonne

17.03.2022 - 1000 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une patrouille de Police Riviera et une équipe de pompiers du SDIS Riviera sont engagées pour un accident de moto, sur un tronçon de la route de Châtel passant sur la commune de Chardonne. Seul véhicule impliqué, la moto a perdu de l'huile de moteur sur une cinquantaine de mètres. Alors que Police sécurise la zone, les pompiers utilisent du produit absorbant afin d'écartier tout risque pour les autres usagers de la route. Une dépanneuse privée se rend également sur place.

Corseaux

24.03.2022 – 1215 : accident de la circulation avec blessée

Alors qu'elle quitte une station-service et s'engage sur la route de Lavaux, une automobiliste entre en collision avec le véhicule d'une autre conductrice qui circule sur ladite route. Toutes deux sont légèrement blessées et auscultées par un équipage d'ambulanciers ; leur état ne nécessite pas d'hospitalisation. Les pompiers sont requis pour résorber la fuite d'hydrocarbure qui se répand sur la chaussée. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Corsier

19.03.2022 – 1845 : enfant transporté sans siège adapté

Une patrouille intercepte un automobiliste sur la route de Châtel-St-Denis. A bord du véhicule sur la banquette arrière, se trouve son enfant de 7 ans qui ne dispose pas d'un siège adapté. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

La Tour-de-Peilz

13.03.2022 – 0245 : ivresse au volant

Une patrouille de police est sollicitée dans un parking de l'avenue des Alpes, où un homme ivre dort au volant de sa voiture, avec le moteur allumé. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Montreux

Clarens, 05.03.2022 – 0830 : délit de pêche – lac Léman

Un pêcheur amateur est dénoncé en préfecture pour avoir pêché sans être en possession d'un permis de pêche et pour avoir tué une quinzaine de perches de manière incorrecte, au Pierrier à Clarens.

06.03.2022 - 2215 : un cabanon abritant des pigeons en feu

Un cabanon isolé prend feu dans une zone boisée à proximité de la vieille ville. Dix-sept pompiers sont mobilisés avec sept véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle. Ils parviennent à maîtriser le sinistre et éviter son développement à la végétation environnante. Trois patrouilles de Police Riviera et une mixte (Police cantonale / Police communale EPOC) participent également aux

opérations. Un rapport sera établi par la Gendarmerie avec l'appui de la brigade de la police scientifique (BPS) de la Police cantonale.

Glion, 12.03.2022 – 2105 : incendie dans un chalet

Le Centre de Traitement des Alarmes (118) a été avisé qu'un incendie s'est déclaré dans un chalet à Glion, au lieu-dit "Le Tremblex". Intervention du SDIS Riviera, d'un inspecteur de l'ECA, de la brigade de police scientifique, du personnel du MOB, de trois patrouilles de Police Riviera, de trois patrouilles de la Gendarmerie et d'une patrouille mixte (Gendarmerie/EPOC). A l'arrivée des patrouilles, le chalet est totalement la proie des flammes et s'est effondré. Les pompiers, n'ayant aucun moyen d'extinction sur le site, doivent faire acheminer une citerne d'eau par un train du MOB. Les causes de ce sinistre sont pour l'heure indéterminées et aucun blessé n'est à déplorer. Une enquête a été ouverte et sera conduite par la cellule incendie de la Police de sûreté vaudoise et la brigade de Police scientifique, sous la direction du Ministère public de l'arrondissement du Nord vaudois.

Clarens, 15.03.2022 – 1320 : troubles de la tranquillité publique

Intervention d'une patrouille de police à la rue de Jaman, auprès d'un individu ivre qui crée du scandale. Au vu de son attitude agressive et oppositionnelle, il doit être maîtrisé et acheminé au poste de police. Lors des contrôles, il s'avère être signalé comme étant recherché dans un autre canton. Au vu de son état d'excitation, il est fait appel au médecin de garde. Il est dénoncé à l'autorité compétente et libéré dans la soirée, une fois qu'il a retrouvé son calme.

Clarens, 22.03.2022 – 1230 : mendicité

Un homme s'adonne à la mendicité sur l'avenue Alexandre-Vinet, devant l'entrée d'un centre commercial. Il est interpellé par une patrouille de police et dénoncé à l'autorité compétente.

Territet, 22.03.2022 – 2025 : individu perturbé avec ivresse

Une patrouille de police est requise pour un client aviné qui refuse de quitter un établissement public de l'avenue de Chillon. Au vu de son attitude agressive, il est maîtrisé, conduit au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

29.03.2022 - 0940 : voiture en feu

Une voiture parkée au centre-ville prend feu. Deux patrouilles de police se rendent sur les lieux et sécurisent la zone, pendant que cinq pompiers sont mobilisés avec un tonne-pompe 2'000 litres. Ils maîtrisent rapidement le sinistre, avant d'effectuer les contrôles d'usage et éviter ainsi une inflammation totale du véhicule.

Clarens, 29.03.2022 – 1355 : conduite sans permis et sous l'influence de drogue

Un motocycliste chute lors d'une manœuvre de stationnement à l'avenue Alexandre-Vinet. Lors des contrôles d'usage, il s'avère qu'il ne dispose pas d'un permis de conduire et se trouve sous l'effet de produits stupéfiants. Acheminé au poste de police pour la suite de la procédure, il est dénoncé aux autorités compétentes.

30.03.2022 – 0155 : accident avec ivresse

Un mineur en état d'ivresse bascule dans le lac, alors qu'il se trouve sur la plateforme au bas de la Place du Marché. Il est sorti de l'eau et secouru dans un premier temps par ses camarades, avant d'être pris en charge par un équipage d'ambulanciers et du SMUR. Blessé à la tête, il est ensuite acheminé au CHUV. La victime de la chute se trouvant en voyage d'étude, ses parents sont avisés téléphoniquement.

Pollutions sonores

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés le vendredi 4 mars à la Grand-Rue et le samedi 5 mars à la rue d'Etraz. Ils sont dénoncés pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Deux automobilistes qui effectuent des accélérations bruyantes sont interceptés le samedi 12 mars à l'avenue du Châtelard à Clarens à 01h10 et à la Grand-Rue à 16h55. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Deux automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés le samedi 19 mars en soirée, à l'avenue du Casino et à la Grand-Rue. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés à la rue de la Paix et à l'avenue du Casino, le dimanche 27 mars durant l'après-midi. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Trottinettes électriques

Le samedi 19 mars à 16h30, un policier intercepte deux mineurs qui circulent sur des trottinettes électriques, sans avoir l'âge requis pour l'un, et sans être en possession du permis requis pour le second. Leurs parents sont avisés des faits. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

02.03.2022 - 2030 : conduite sans permis de conduire valable

Alors que les policiers sont en train d'amender un scooter stationné sur un trottoir à l'avenue Général-Guisan, ils sont rejoints par le propriétaire de l'engin qui vient de le parquer. Des contrôles d'usage, il ressort que l'intéressé se trouve sous une mesure d'annulation de son permis de conduire. Il est dès lors conduit au poste de police puis dénoncé à l'autorité compétente.

03.03.2022 - 1825 : deux jours de mobilisation pour une importante pollution dans le port

Une importante pollution de mazout, provenant d'un bateau, est constatée en fin d'après-midi dans la moitié du port. Elle nécessite la mise sur pied d'un important dispositif de secours, impliquant une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, la brigade du lac de la Gendarmerie et des représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE). Un barrage est mis en place autour du bateau incriminé et à la sortie du port, pour éviter toute propagation de la pollution. Il est utilisé un produit miscible à l'eau pour l'éliminer. Les pompiers se sont rendus sur place avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH), un bateau, un barrage flottant et plusieurs camions. Les opérations ont duré jusqu'au 5 mars en fin d'après-midi. Un rapport est établi par les gendarmes de la brigade du lac.

06.03.2022 - 2330 : pollution sonore

Un automobiliste circule sur l'avenue Paul-Cérésolle en occasionnant des nuisances sonores inutiles. Il est intercepté par une patrouille pédestre et dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

12.03.2022 - 0140 : ivresse, scandale et possession de drogue

Une femme ivre crée du scandale sur la Place de la Gare. Au vu de son état d'excitation, les policiers la maîtrisent et la conduisent au poste de police, où elle est placée en cellule pour éviter toute récidive. Lors de la fouille de ses effets, des sachets contenant de la marijuana sont découverts. Elle est dénoncée aux autorités compétentes.

12.03.2022 - 1745 : conduite en état d'ivresse et pollution sonore

Un policier en patrouille cycliste sur la rue du Clos tente d'intercepter un automobiliste à la conduite sportive arrivant en face de lui. Le conducteur le contourne et prend la fuite. Une patrouille de police se rend au domicile de la détentrice du véhicule, laquelle signale que c'est son compagnon qui conduisait sa voiture. L'intéressé est donc contacté et convoqué au poste de police, où il se rend en état d'ivresse en niant dans un premier temps les faits, avant d'avouer être l'auteur des infractions. Un rapport de dénonciation est dressé par Police Riviera.

19.03.2022 - 1945 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Lors d'un contrôle de circulation sur la route de Blonay, les policiers interceptent un automobiliste. De l'habitacle de sa voiture, s'échappent des effluves de cannabis et ses yeux sont injectés de sang. Lors du contrôle de ses effets personnels, un sachet contenant du cannabis est trouvé. L'intéressé est conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.

20.03.2022 - 1720 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est intercepté à l'avenue du Général-Guisan et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

21.03.2022 - 2155 : troubles à l'ordre public

Une présence policière est requise auprès d'une femme ivre qui crée du scandale dans un café de la rue du Conseil. Elle est rencontrée alors qu'elle tente de quitter les lieux à l'arrivée des policiers. Hystérique, elle est maîtrisée et conduite au poste de police, où elle est placée en cellule jusqu'au lendemain matin pour éviter toute récidive. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Le chien dont elle avait la garde au moment des faits est placé à la SPA de Saint-Légier et sa propriétaire est contactée téléphoniquement.

26.03.2022 - 0400 : bagarre

Intervention de Police Riviera à la Grande Place pour une bagarre qui éclate entre deux hommes à la fermeture d'un bar. L'un des protagonistes, particulièrement virulent et insultant vis-à-vis des policiers, est maîtrisé et conduit au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Mendicité

En cours de patrouilles pédestres le mercredi 23 mars au matin, les policiers appréhendent deux personnes s'adonnant à la mendicité devant les entrées de commerces sis aux rues d'Italie et du Simplon. Toutes deux sont dénoncées à l'autorité compétente.

Veytaux

28.03.2022 – 1735 : dommages à la propriété

Une tierce personne signale un homme en train de taguer un pilier de l'autoroute. L'auteur est interpellé en flagrant délit et conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Dénonciation à l'autorité compétente.

30.03.2022 – 1105 : accident de la circulation avec blessée

Deux voitures qui se suivent sur l'avenue de Chillon entrent en collision. Une conductrice, blessée, est prise en charge par un équipage d'ambulanciers et acheminée à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

31.03.2022 – 1730 : individu suspect

Un homme au comportement suspect est interpellé par une patrouille pédestre en gare de Veytaux. Lors des contrôles d'usage, il s'avère être signalé sous mandat d'arrêt dans un autre canton. Il est dès lors conduit au poste de police pour la suite de la procédure.

Autres



24.03.2022 - 2100 : une pollution longue de près d'un kilomètre

Une voiture perd une importante quantité d'huile de moteur sur une longueur de 900 mètres, dans et à l'extérieur du village de Chexbres. Face à l'ampleur de la pollution, une équipe de six pompiers du SDIS Riviera est mobilisée avec un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH). Leur mission se termine aux environs de 23h30. Une patrouille de Police Lavaux et une entreprise privée de voirie participent aux opérations.



En collaboration avec la section des samaritains de Vevey, les astreints ont apporté un soutien administratif et logistique lors de la collecte de sang qui a eu lieu au Centre paroissial de Sainte-Claire à Vevey, les 2 et 3 mars 2022.

Durant la semaine du 14 au 29 mars, il y a eu 42 jours de service pour le premier cours de répétition des cadres, en vue de préparer le cours de répétition de la compagnie 1 de la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut, prévu au début du mois de juillet prochain.